

Vous êtes porteur d'un projet innovant, transformant et inspirant ?
Vous avez une idée en tête pour répondre à un besoin identifié sur votre terrain de travail au quotidien mais vous ne savez pas par où commencer ?

Vous avez besoin

- d'une session pour faire émerger des solutions nouvelles en collectif, voire, pour les prototyper ?
- de constituer une équipe pour concrétiser un projet ?

—————> le 110 bis peut vous y aider.

Le 110 bis est un espace commun qui se définit par :

- des valeurs : horizontalité, bienveillance, volonté de contribuer à l'amélioration d'un service ou d'une politique publique, audace ;
- des communautés de travail ouvertes pour dépasser les silos, mais aussi les frontières du système éducatif ;
- une offre de services et des méthodes tournées vers la stimulation de l'innovation ;
- des compétences spécifiques et des ressources dédiées.

Qu'est ce qu'un projet "innovant" ?

Il ne s'agit **pas nécessairement d'un projet numérique**, même si par essence la transformation numérique impacte de nombreux pans de nos missions et métiers.

Les critères permettant de détecter un projet dit "innovant" sont les suivants :

- **transversalité** : le projet mobilise plusieurs parties prenantes (internes et / ou externes), croise plusieurs champs de compétences et propose des modalités de collaboration originales ;
- **centré sur les besoins usagers** : le projet a pour objet de résoudre un problème identifié sur le terrain par les usagers (parents, élèves, enseignants, agents) ;
- **impactant** : le projet propose un potentiel de création de valeur élevée pour les acteurs impliqués et un réel potentiel d'essaimage.

Extrait site MENJ > [« 110 bis »](#)

Vous souhaitez expérimenter l'espace ?

Nous vous invitons alors à

1. Prendre connaissance du [Procédé](#) à suivre pour mobiliser le 110 bis Bretagne ou le 110 bus Bretagne
2. Écrire à 110bis-bretagne@ac-rennes.fr en précisant le jour, le type de réservation et l'intitulé du groupe pour nous aider à comprendre vos objectifs et vos besoins autour de cette session.
3. Vous recevrez une réponse par mail dans les 15 jours qui suivent
4. Un rendez-vous sera fixé pour échanger avec vous sur la construction du projet.

Procédé

Il y a 4 types de réservation

- **TYPE 1** : la salle est réservée en usage 110 bis Bretagne pour la configuration avec un animateur présent en charge de l'animation
- **TYPE 2** : la salle est réservée en usage 110 bis Bretagne pour la configuration avec un animateur du 110 bis Bretagne présent sans animation.
- **TYPE 3** : la salle est réservée de manière autonome mais en usage 110 bis Bretagne pour la configuration
- **TYPE 4** : la salle est réservée comme une salle de réunion classique (non prioritaire)

Remarque : On ne peut réserver que pour le mois en cours et le mois suivant.